

Eurelectric – industriAll European Trade Union – EPSU

Déclaration conjointe sur la transition juste

1. La transition énergétique est en marche – notre engagement

Faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050 nécessite la transformation de notre économie et de notre mode de vie d'une manière socialement durable et acceptable. Le secteur européen de l'électricité qui est en pleine transformation et ses travailleurs sont les acteurs phares de cette ambition. Les décisions qui seront prises au cours des prochains mois définiront le profil du secteur de l'électricité pour les prochaines années et de nombreuses décennies. Les partenaires sociaux du secteur de l'électricité s'engagent pleinement à gérer le changement et à garantir des conditions d'emploi de qualité dans le secteur de l'électricité.

Avec cette déclaration, les partenaires sociaux européens confirment leur attachement aux principes qu'ils s'étaient fixés dans leur déclaration de 2017 sur la transition juste. Avec la pandémie de Coronavirus et le pacte vert pour l'Europe qui accélère la transition énergétique, il ne suffit plus de parler de la transition juste, mais il est temps de mettre en pratique ses principes pour garantir une transition socialement et écologiquement durable des régions d'Europe et des femmes et des hommes qui travaillent dans le secteur.

Les partenaires sociaux européens adhèrent pleinement aux objectifs du pacte vert pour l'Europe et à l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050.

Afin de guider l'Europe sur la voie de cet ambitieux objectif de neutralité climatique, l'UE a convenu de réviser son objectif d'émissions nettes de gaz à effet de serre à -55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Cet objectif revu à la hausse sera accompagné d'une révision de la législation sur l'énergie et le climat dans le cadre du paquet « Ajustement à l'objectif 55 ».

Les enjeux sont énormes. Atteindre l'objectif de -55 % d'émissions de gaz à effet de serre oblige l'UE à plus d'efforts constants. Selon les scénarios de la Commission européenne, cela signifie également que la demande finale en électricité va plus que doubler d'ici à 2050 en raison de l'électrification du transport, des bâtiments et des secteurs industriels alors que la décarbonation du secteur et l'intégration de sources d'énergies renouvelables décentralisées s'accélèrent. Les derniers rapports de l'IPCC montrent également qu'aucune des technologies énergétiques durables qui sont disponibles et indispensables pour atteindre les objectifs de l'UE pour 2030 et 2050 ne peut être ignorée. Il faut donner la priorité aux technologies existantes, rentables et décarbonées en vue de soutenir l'électrification. Il faut prévoir de soutenir les besoins en R&D pour les technologies moins matures qui pourraient être déployées dans les prochaines décennies. Chaque pays européen doit faire preuve de la plus grande ambition possible pour atteindre les objectifs de l'UE à l'horizon 2030 et 2050, en tenant compte des différents bouquets énergétiques en Europe et en gardant à l'esprit la transition juste.

Pour atteindre l'objectif de réduction de 55 % de gaz à effet de serre, l'électrification doit atteindre un taux de déploiement de 35 % d'ici à 2030, mais les tendances actuelles pour 2030 tablent sur un taux inférieur à 25 %.

Il est de ce fait essentiel de définir une stratégie européenne pour le secteur de l'électricité et d'établir un cadre réglementaire cohérent, en tenant également compte du fait que des entreprises du secteur de l'électricité apportent un service public essentiel.

La pandémie de COVID-19 et la crise économique qui en a découlé accélèrent les changements structurels profonds dans nos économies et le secteur de l'électricité en particulier. Elles affectent les tendances déjà en marche dans le secteur de l'énergie, telles que la décarbonation, la numérisation, la modernisation, le changement dans le bouquet électrique et l'augmentation prononcée de la demande en électricité.

La numérisation et les avancées de la science des matériaux transforment l'industrie de l'énergie en rendant les sources d'énergies renouvelables de plus en plus compétitives. La réalisation des objectifs de la transition énergétique passera inévitablement par les énergies renouvelables, les solutions d'alimentation électrique bas carbone, les systèmes de stockage, les réseaux numérisés et résilients, les systèmes intelligents et fondés sur des données et par une part accrue de l'électricité dans la consommation énergétique finale dans l'UE. Afin de permettre le développement continu de technologies énergétiques propres, il convient également de garantir le besoin supplémentaire en ressources naturelles, à savoir les minéraux, ainsi que l'approvisionnement suffisant de puces pour toutes les sortes d'applications en Europe.

Avec une consommation électrique appelée à augmenter au cours de la prochaine décennie, il sera nécessaire d'avoir recours à la technologie pour trouver de nouveaux moyens de production : en effet, de nombreuses industries comptent sur les entreprises électriques pour mener la transformation.

En outre, le secteur de l'électricité doit se préparer aux enjeux présents et futurs, tels que la rareté de l'eau, les sécheresses ou tout autre événement climatique extrême, en développant une infrastructure énergétique résistante au climat. Cela requiert des investissements et des lignes directrices européennes et nationales claires.

2. Les partenaires sociaux européens du secteur de l'électricité rappellent et confirment les principes contenus dans la déclaration conjointe de 2017 sur une transition juste et propre

Quatre ans après la précédente déclaration conjointe, les partenaires sociaux du secteur de l'électricité jugent essentiel de rappeler et de confirmer les principes d'une transition juste et propre afin qu'elle devienne une référence pour les institutions politiques, les acteurs économiques et les partenaires sociaux.

La transition énergétique juste doit contribuer à la croissance économique ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois durables de qualité en Europe. Une dimension sociale et un dialogue social forts entre les syndicats et les employeurs, mais aussi l'implication des partenaires sociaux dans la définition des stratégies des gouvernements nationaux et régionaux sont des éléments fondamentaux pour garantir qu'aucun travailleur et qu'aucune région ne sont laissés sur le côté.

Nous saluons l'attention significative que les institutions de l'UE et les nombreuses parties prenantes accordent au concept de transition juste. Toutefois ce concept ayant plusieurs définitions, nous

estimons nécessaire de répéter les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste. Ceux-ci incluent :

- Un solide consensus social sur l'objectif de la durabilité et les voies à suivre pour le réaliser. Le dialogue social doit faire partie intégrante du cadre institutionnel régissant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux ;
- Des politiques qui respectent, promeuvent et réalisent les principes et droits fondamentaux au travail ;
- Des politiques et des programmes qui prennent en considération la forte dimension sexospécifique d'un grand nombre de perspectives et de défis environnementaux, tout en promouvant l'obtention de résultats équitables ;
- Des politiques cohérentes entre les portefeuilles de l'économie, de l'environnement, des affaires sociales, de l'éducation et de la formation et du travail qui instaurent un cadre permettant aux entreprises, aux travailleurs, aux investisseurs et aux consommateurs d'adhérer à la transition vers des économies et des sociétés écologiquement durables et inclusives ;
- Un cadre de transition juste pour tous, afin de promouvoir la création d'emplois décents plus nombreux, y compris, s'il y a lieu, d'anticiper les incidences sur l'emploi et de favoriser une protection sociale adéquate et pérenne face aux pertes d'emplois et aux licenciements, ainsi que le développement des compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit de s'organiser et de négocier collectivement ;
- Il n'existe pas de solution unique valable pour tous. Les politiques et les programmes doivent être conçus en fonction de la situation spécifique des pays, notamment de leur stade de développement et des secteurs économiques, et selon le type et la taille des entreprises ;
- Favoriser la coopération internationale entre les pays.

Nous savons que la théorie ne suffit pas : la transition juste ne veut rien dire si elle n'a pas de véritable impact sur le terrain. Les partenaires sociaux européens du secteur de l'électricité et leurs organisations affiliées nationales s'engagent à mettre en œuvre la transition énergétique par un dialogue social global, l'anticipation du changement et des négociations collectives entre les travailleurs et la direction aux niveaux national, sectoriel et de l'entreprise.

3. Une transition juste passe par des procédures de financement et d'autorisation adéquates

La transition vers une économie numérique et neutre pour le climat nécessitera des investissements publics et privés massifs afin d'adapter les installations de production industrielles et les infrastructures qui en dépendent et de garantir une transition juste pour les travailleurs.

Next Generation EU (NGEU) et le cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-2027 doivent inciter à soutenir les efforts de décarbonation des industries de l'UE. Nous saluons l'établissement du fonds pour une transition juste qui est un instrument essentiel pour soutenir les régions les plus négativement impactées même si le niveau de financement n'est pas tout à fait à la hauteur de l'enjeu de la transition pour de nombreuses régions. Afin d'avoir le meilleur impact sur l'économie et sur la création d'emplois dans l'UE, les fonds pour le secteur électrique devraient être axés vers des technologies durables, rentables et décarbonées avec une chaîne d'approvisionnement européenne forte.

Nous insistons sur la nécessité d'une planification publique et d'une implication des partenaires sociaux lorsqu'il s'agit de surmonter les obstacles pour ainsi mobiliser les investissements et faciliter et accélérer le déploiement des installations d'énergies renouvelables, des systèmes de stockage et des réseaux. Grâce au NGEU et au cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-27, le manque de ressources financières n'est pas le problème décisif.

Dans le cadre d'une planification politique cohérente au niveau national, simplifier et accélérer les procédures de permission pour les nouvelles capacités est essentiel pour respecter les programmes de sortie progressive du charbon et répondre à temps à l'augmentation croissante de la demande. Pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030, il faut plus d'énergies renouvelables et d'électricité bas carbone, combinés à capacités énergétiques de substitution et des solutions permettant la transition. Des retards dans le processus d'autorisation au niveau national et local deviennent une barrière concrète au développement à temps de cette capacité. Les parties s'engagent à agir auprès des institutions compétentes pour faire lever ces obstacles.

De plus, nous insistons sur le rôle important que le secteur public joue déjà dans la garantie d'une transition juste, que ce soit par une bonne réglementation, des services publics, un soutien pour les travailleurs dans les régions en transition, le financement de la recherche fondamentale dans les universités ou, plus récemment, en atténuant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie. Ce rôle doit être soutenu et renforcé, en particulier via une gestion publique planifiée pour que la transition juste réussisse.

Pour parvenir à renforcer ce rôle, l'électricité doit être considérée comme un service d'intérêt économique général. Les agences nationales de réglementation devraient mettre en œuvre la législation européenne en gardant ce concept à l'esprit. En outre, les règles de l'UE en matière d'aides d'Etat doivent permettre aux investissements publics de promouvoir le développement durable, des emplois de qualité, un accès durable à l'énergie en quantités suffisantes et à un tarif socialement acceptable ainsi qu'une transition juste. Les règles en matière d'aides d'Etat devraient avant tout donner suffisamment de flexibilité aux autorités publiques pour développer des stratégies industrielles efficaces neutres pour le climat.

4. Une transition juste passe par des politiques sociales cohérentes pour garantir que personne n'est laissé pour compte

Alors que l'analyse de l'UE des différents scénarios de la transition suggère que l'effet net général de la transition énergétique sera de plus en plus positif d'ici à 2030, tant en matière de production industrielle que d'emplois dans l'Union européenne, la transition risque de creuser le fossé entre les régions européennes. En effet, les régions qui dépendent de systèmes, d'infrastructures et de tissus industriels énergétiques conventionnels subiront des conséquences négatives si aucun cadre pour une transition juste n'est mis en place pour atténuer les impacts potentiellement négatifs de la transition et soutenir leur développement durable à long terme.

Les partenaires sociaux européens réclament en conséquent des politiques mettant en œuvre un pacte vert pour l'Europe qui repose sur les mêmes ambitions des transitions écologique, numérique et sociale et incluant :

- L'ambition de maintenir et créer des emplois de qualité dans les régions d'Europe, en soutenant des investissements massifs ;

- Des politiques publiques actives du marché du travail bien financées pour faciliter la transformation ;
- Des stratégies industrielles globales au niveau régional comme clés pour façonner les marchés, en encourageant une conversion efficace de la chaîne de valeur et en assurant la diversification économique et industrielle dans les régions d'Europe ;
- La requalification/le développement des compétences pour éviter que les compétences des salariés ne deviennent vulnérables aux changements et aux programmes de redéploiement ;
- Des systèmes de protection sociale adéquats pour éviter aux travailleurs d'être les victimes de la transition ;
- Un dialogue social fort et efficace au niveau européen, national, sectoriel et de l'entreprise pour anticiper et gérer la transition d'une manière socialement juste.

Les négociations collectives seront un outil essentiel à cet égard, et soutenir des conventions collectives fortes et vastes pour les emplois existants et ceux nouvellement créés sera aussi d'une importance fondamentale.

Enfin, les acquis de l'UE en matière de transition juste devraient avoir pour objectif de lutter contre les effets distributifs régressifs de la transition énergétique, en accordant une attention particulière aux ménages à faibles revenus et aux travailleurs des secteurs en transition afin de s'assurer que tous les citoyens de l'UE ont accès à une énergie abordable. Les mesures européennes et régionales pour une transition juste devraient compléter les politiques sociales pour combattre la précarité énergétique et en carburants ainsi que la détérioration du pouvoir d'achat et de la qualité de vie. Elles devraient également être compatibles avec les exigences d'un service public qui pourrait être chargé d'une obligation de service universel en fournissant des tarifs plus abordables, une continuité du service et un traitement égal. Le droit à l'accès à l'énergie est reconnu dans le socle européen des droits sociaux.

5. La transition énergétique passe par des travailleurs hautement qualifiés et compétents

La transition vers une économie neutre en carbone entraînera inévitablement des changements dans les secteurs et les emplois, et en conséquent, dans les aptitudes et compétences des travailleurs. Elle entraînera des pertes d'emplois dans certains secteurs puisque les industries intenses en carbone et en ressources sont mises à l'échelle. Géré de la bonne manière, ce développement peut être compensé par de nouvelles opportunités d'emplois si l'UE soutient les énergies renouvelables, les solutions bas carbone et la transition énergétique ainsi qu'une chaîne d'approvisionnement énergétique européenne forte. Il est certain que la transition nécessitera de nouvelles compétences pour les nouveaux venus sur le marché du travail mais aussi pour les travailleurs opérant déjà dans le secteur électrique. Cela exige une forte anticipation des besoins en compétences et un engagement de la part des employeurs et du secteur de l'éducation à proposer des programmes de formation et de développement et de perfectionnement des compétences, en partenariat avec l'écosystème industriel. Les partenaires sociaux européens dans le secteur de l'électricité se sont engagés dans le cadre de projets récents à anticiper les besoins en compétences dans le contexte de la transition énergétique et à réunir les partenaires sociaux nationaux et les autorités de l'enseignement avec l'objectif de développer une veille des compétences.

Les partenaires sociaux dans le secteur de l'électricité suivent avec intérêt les initiatives de la Commission concernant les compétences, telles que le pacte pour les compétences, et invitent leurs membres à saisir les opportunités offertes par les fonds et initiatives au niveau européen et national. Ceci pourrait être une bonne occasion de renforcer la coopération entre partenaires sociaux et de promouvoir les investissements publics et privés dans les écosystèmes industriels et les compétences. Il est tout aussi important d'impliquer nos membres, les institutions publiques, les universités, la recherche et l'innovation, les prestataires et les start-ups afin d'encourager une culture des compétences et soutenir l'innovation. Le développement de cours d'apprentissage spécialisés, donnés en coopération avec des partenaires académiques, contribuera au développement des compétences techniques, non-techniques et managériales.

Les partenaires sociaux européens dans le secteur de l'électricité insistent également sur l'importance de garantir l'accès aux opportunités de formation et d'apprentissage tout au long de la vie à chaque salarié dans le secteur. Ils s'engagent pleinement à mettre en œuvre ce principe sur le terrain par des accords au niveau approprié, à savoir national, sectoriel ou dans les entreprises.

6. Une transition juste passe par des négociations collectives et l'implication totale des partenaires sociaux

Les partenaires sociaux européens dans le secteur de l'électricité s'engagent pleinement dans la promotion du dialogue social et l'anticipation du changement à travers leurs membres. Des bonnes pratiques ont déjà été mises en place dans notre secteur, et pas seulement dans les grandes installations. Notre expérience démontre qu'un dialogue social et des négociations collectives efficaces sont essentiels pour éviter ou atténuer les effets perturbateurs, et c'est également le meilleur moyen de saisir les opportunités qui peuvent résulter d'une transition énergétique juste.

Nos entreprises ont l'ambition de s'engager activement dans la formation, la qualification et la réaffectation des travailleurs concernés par le processus de fermeture des centrales électriques à combustion fossile. Il faut en parallèle continuer de renforcer les investissements dans l'acquisition et le développement des compétences nécessaires pour soutenir la numérisation ainsi que les nouvelles technologies et activités liées aux demandes des clients. Les entreprises s'engagent également, dans un objectif de durabilité à réorienter leurs fournisseurs vers de nouvelles activités et promouvoir le développement des territoires les plus impactés par la transition. Dans les projets prévus dans les régions en transition, le secteur public a un rôle important à jouer dans la définition des domaines convenant à la construction de centrales à énergies renouvelables, en tenant compte des besoins locaux notamment dans les régions qui sont ou seront particulièrement affectées par la transition.

En effet, les négociations collectives au niveau national, sectoriel et/ou de l'entreprise sont le meilleur instrument pour encadrer la transition des travailleurs, y compris la formation, la requalification des travailleurs, le redéploiement, et les placements professionnels au sein du secteur ou de l'entreprise ainsi que pour définir des plans de départs à la retraite anticipée et des indemnités de licenciement lorsque les licenciements ne peuvent pas être évités. Pour toutes les entreprises opérant dans le secteur de l'électricité, les conventions collectives sont un instrument d'autant plus important pour garantir des emplois et des conditions de travail de qualité, des normes élevées de santé et sécurité et une égalité de traitement de tous les salariés du secteur.

Les partenaires sociaux européens du secteur de l'électricité s'engagent à promouvoir les négociations collectives auprès de leurs membres pour garantir que les nouveaux emplois créés sont couverts par des conventions collectives garantissant un emploi de qualité et un environnement de travail attractif. S'engager à des solutions communes avec les institutions, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes pertinentes est également essentielle, pas seulement dans le périmètre strict du secteur de l'électricité mais à travers toute la chaîne de valeur de l'électricité.

Pour adapter le système de production aux nouveaux domaines d'activités, créer des opportunités pour des emplois de qualité et garantir la protection fournie par des conventions collectives, il est essentiel de tenir compte des propositions, des questions, des inquiétudes et même de l'opposition des communautés locales aux investissements dans les centrales électriques de nouvelle génération nécessaires pour mettre en œuvre la transition dans le cadre d'un débat public démocratique, avec la nécessité d'une prévisibilité de la mise en œuvre des investissements. Les partenaires sociaux du secteur de l'électricité veulent contribuer à sensibiliser aux risques et aux opportunités de la transition énergétique, à attirer l'attention sur la nécessité de faire bon usage des ressources mises à disposition par l'Union européenne afin de saisir cette opportunité véritablement uniquement d'accomplir une transition durable juste et propre.

En tant que partenaires sociaux du secteur de l'électricité, nous nous engageons à garantir un dialogue social global au niveau européen, national, régional, sectoriel et de l'entreprise, incluant les comités d'entreprise européens comme partie intégrante des stratégies de transition.

Nous saluons le fait que le principe de partenariat est inscrit dans le règlement du Fonds pour une transition juste. Nous sommes toutefois très inquiets quant à la manière dont il sera appliqué dans les différents pays et régions. Nous nous attendons, et nous nous efforcerons de le garantir, à ce que les partenaires sociaux aient voix au chapitre et qu'ils soient activement impliqués dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies de transition, y compris les plans territoriaux pour une transition juste qui sont conditionnés à l'accès au fonds pour une transition juste. Nous avons conscience des frontières du dialogue social et du risque que la transition pourrait diviser les travailleurs et les régions en gagnants et perdants. En conséquence, nous réclamons des politiques fortes et cohérentes au niveau européen et national, garantissant la protection des plus vulnérables sur le marché du travail.

La récente crise sanitaire pousse à repenser le rôle et les responsabilités mutuels des entités publiques et privées, mais aussi (c'est en tout cas notre souhait) les manières d'accomplir la transition énergétique.

7. Les partenaires sociaux européens réclament aux institutions européennes et aux Etats membres :

- **Des cadres cohérents et concrets pour une transition juste** qui rassemblent tous les outils politiques possibles au niveau de l'UE pour soutenir les travailleurs dans la transition énergétique.
- **Un observatoire européen de la transition juste** dans les différentes régions et différents secteurs, avec l'implication des partenaires sociaux. Cet observatoire doit être en position d'évaluer la transition juste en termes d'impact social et économique et des développements du marché du travail sur le terrain.

- **Une stratégie européenne pour le secteur de l'électricité** et la transition de ses travailleurs et l'établissement d'un cadre réglementaire cohérent au sein duquel le secteur opère. Cette stratégie devrait être évaluée et effectivement garantir – dans le cadre de la transition écologique – que les plans nationaux pour l'énergie et le climat des Etats membres soient conformes aux objectifs du pacte vert pour l'Europe et garantissent la sécurité du réseau électrique européen ainsi qu'une forte dimension sociale ancrée dans un cadre cohérent pour une transition juste.
- Un **contrôle** concret **des instruments européens et des plans nationaux** concernant les différents fonds alloués pour soutenir la transition (Next GenerationEU, fonds pour une transition juste, fonds pour la modernisation, etc.) afin de garantir que ces fonds sont cohérents avec l'objectif de transition juste (maintenir l'emploi, créer des emplois de qualité, impliquer les partenaires sociaux dans la conception des plans, etc.) tout en atténuant les risques liés aux hausses soudaines des prix des sources d'énergie.
- **Un cadre européen sur l'anticipation et la gestion du changement** qui apporte un renforcement des relations sociales et du dialogue social inscrit dans le cadre de l'UE pour une transition juste. Il devrait promouvoir l'implication et la participation actives des travailleurs dans le développement de stratégies d'entreprise durables et les décisions d'investissements correspondantes. Il devrait également garantir que les négociations collectives restent l'outil privilégié et le plus efficace à tous les niveaux pertinents pour garantir la planification globale de la transition des travailleurs, y compris des plans sociaux détaillés en cas de restructuration.
- Une exigence pour les pays de mettre en œuvre des **mécanismes de gouvernance et de participation inclusifs**, un dialogue social et une transparence totale de la planification de la transition.
- Des investissements et des lignes directrices européennes et nationales claires pour **l'adaptation des lieux de travail au changement climatique**.
- Accélérer les nouveaux projets de production électrique, de la décision d'investissement à la mise en œuvre finale, tout en préservant un débat démocratique, l'électricité de l'Europe pourrait être décarbonée cinq à dix ans plus tôt qu'initialement prévus, et en conséquent aider le transport, le chauffage et les industries à accélérer leur décarbonation. Le secteur de l'électricité est prêt et s'engage à jouer un rôle phare et à fournir l'électricité décarbonée nécessaire pour atteindre l'ambition du pacte vert et fournir aux citoyens européens une énergie abordable, un progrès technique et une qualité de vie tout en combattant la précarité énergétique et la détérioration du pouvoir d'achat. Pour être à la hauteur de cette ambition, il est essentiel d'avoir un cadre pertinent (les bons signaux d'investissements, une approche de neutralité technologique, des délais d'autorisation plus courts pour les nouveaux projets d'électricité, une compatibilité avec les attentes d'un service public, etc.) afin de surmonter les obstacles tout en maintenant un débat régional et local ouvert et démocratique.
- La transition résultant de la décarbonation et de la numérisation implique le développement de **nouveaux modèles d'entreprise**. Cela signifie des changements continus en matière de profils de métiers ainsi que la nécessité de proposer aux salariés des **formations continues et un apprentissage tout au long de la vie** pour garder une main d'œuvre qualifiée. Tous les salariés devraient aussi avoir un droit contractuel à la formation continue et à l'apprentissage tout au long de la vie pour poursuivre leur développement personnel. Un système de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie global et de haute qualité permettra au secteur européen de l'électricité de créer une culture qui encourage la mobilité des salariés au sein des entreprises, des secteurs et des pays. La transférabilité

des compétences est en conséquent d'une importance fondamentale et doit être garantie par une validation et une reconnaissance des compétences et qualifications acquises tout au long du parcours professionnel des travailleurs¹.

- L'anticipation des besoins en compétences et le développement et perfectionnement des compétences des travailleurs, surtout des nouveaux venus dans le secteur, afin de garantir une industrie de l'électricité opérationnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs.

8. Les partenaires sociaux européens s'engagent à :

- **Encourager le dialogue social et les négociations collectives, à tous les niveaux** : les partenaires sociaux européens dans le secteur de l'électricité s'engagent à promouvoir les négociations collectives auprès de leurs membres pour garantir la planification inclusive de la transition professionnelle au niveau approprié et garantir que les nouveaux emplois créés sont couverts par des conventions collectives, garantissant la qualité de l'emploi et un environnement de travail attrayant. Ils approuvent pleinement les droits fondamentaux des travailleurs, en particulier la liberté d'association et le droit d'adhérer à un syndicat.
- Discuter et promouvoir les cas de **bonnes pratiques de la transition juste** et son évolution.
- **Soutenir l'anticipation des compétences**, et la nécessité de permettre aux travailleurs, surtout les nouveaux venus dans le secteur, de développer et perfectionner leurs compétences pour garantir une industrie de l'électricité opérationnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs.
- **Soutenir et promouvoir la requalification et le développement des compétences** par un développement professionnel continu et un apprentissage tout au long de la vie avec une véritable certification pour les nouveaux emplois verts qui est valide dans toute l'Europe. Ceci devra également être en ligne avec la transition numérique. Les partenaires sociaux rappellent leur engagement à cet égard².

ADOPTÉ LE 15 NOVEMBRE 2021

¹ Le secteur de l'électricité et les futurs enjeux – Garantir les bonnes qualifications et de bonnes conditions de travail pour les jeunes travailleurs. Une feuille de route des partenaires sociaux européens 26/07/18.

² Un cadre d'actions des partenaires sociaux : enjeux et opportunités de la numérisation pour les travailleurs dans le secteur européen de " adopté par Eurelectric, industriAll European Trade Union et EPSU en avril 2020.